



*Commission des
Forêts d'Afrique
Centrale*

« *COMIFAC* »

**GROUPE DE TRAVAIL
BIODIVERSITE
DE L'AFRIQUE
CENTRALE**

Distr.
GÉNÉRALE

COMIFAC/GTBAC/17/DOC 1
21 MAI 2013

ORIGINAL : FRANÇAIS

DIX-SEPTIEME , DU 25AU 28 JUIN 2013

DOCUMENT DE TRAVAIL

TERMES DE REFERENCE

DIX-SEPTIEME REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
BIODIVERSITE AFRIQUE CENTRALE « GTBAC »

1. Contexte et justification

En 1992, la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) a été adoptée par la Communauté Internationale avec trois objectifs, comme suit :

- la conservation de la diversité biologique ;
- l'utilisation durable de ses éléments;
- le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques, notamment grâce à un accès satisfaisant aux ressources génétiques et un transfert approprié des techniques pertinentes, compte tenu de tous les droits sur ces ressources et aux techniques, et grâce à un financement adéquat.

Afin d'assurer l'avancement des objectifs de ladite Convention, deux accords supplémentaires, notamment le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA) ont été également adoptés respectivement en 2000 et en 2010.

La première Conférence des Parties (CdP) après l'adoption du Protocole de Nagoya a eu lieu du 8 au 19 octobre 2012 à Hyderabad, Inde et la sixième réunion de la Conférence des Parties signataires (CdP-RdP 6) au Protocole de Cartagena s'est également tenue du 1^{er} au 5 octobre 2012.

Lors de la CdP11 et la CdP – RdP6, les 33 et les 16 décisions ont été prises respectivement. Compte tenu de la nature des décisions y compris également celles de la CdP10 et la CdP- RdP5, il est temps de se concentrer sur leur mise en œuvre au niveau national. Dans cette optique, au cours du GTBAC16, la matrice des actions à mener pour des décisions de la CdP11a été discutée et les pays membres de la COMIFAC sont en train de les mettre en œuvre.

En plus d'exécution des décisions de la CBD, le braconnage est un des sujets les plus essentiels dans l'espace COMIFAC en ce moment. En juin 2012, le Conseil des Ministres de la COMIFAC a adopté le Plan d'Action pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage (PAPECALF) pour la période 2012-2017. En plus, la déclaration tripartite entre le Cameroun, la République Centrafricaine et le Tchad a été faite afin de lutter contre le braconnage transfrontalier et renforcer la conservation de la biodiversité dans la sous-région. Cette déclaration a été soutenue par les participants de la réunion qui a été organisée par la CEEAC à Yaoundé, Cameroun, du 21 au 23 mars 2013.

En vue d'assurer l'exécution du PAPECALF et affermir la gestion des aires protégées et la faune sauvage, le Conseil des Ministres de la COMIFAC a instruit la création d'un sous-groupe de travail sur les aires protégées et faune sauvage. La COMIFAC a organisé la réunion constitutive à Brazzaville, République du Congo du 29 au 30 avril 2013. Au cours de cette réunion, les participants font le point sur l'état de la mise en œuvre du PAPECALF au niveau national. Il est ressorti de cet état des lieux que, quelques actions ont été menées par les partenaires dans certains pays membres de la COMIFAC dans le cadre de la mise en œuvre du PAPECALF et il a été recommandé à tous les pays de prendre des dispositions nécessaires pour renforcer la mise en œuvre de ce Plan d'action.

C'est dans ce contexte que le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC organise avec l'appui financier du projet GIZ d'appui à la COMIFAC et de l'Agence Japonaise de Coopération l'internationale (JICA), la dix-septième réunion du GTBAC à N'Djamena, Tchad.

2. Objectifs

Cet atelier a pour objectifs de :

- Procéder à l'évaluation à mi-parcours de la feuille de route 2013 du GTBAC;
- Faire un état des lieux des activités liées à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya sur l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation (APA) dans les différents pays de la COMIFAC afin de voir comment renforcer les capacités pour la mise en œuvre dudit Protocole au niveau national;
- Faire un état des lieux des activités liées au processus de révision des Stratégies et Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB) ;
- Faire le point sur l'état d'avancement de l'élaboration des cinquièmes rapports nationaux sur la mise en œuvre de la Convention sur Diversité Biologique ;
- Préparer la dix-septième réunion de l'Organe Subsidaire chargé de fournir des avis Scientifiques, Techniques et Technologiques (OSASTT-17) ;
- Restituer et échanger sur les conclusions des réunions sous-régionales, régionales et internationales.

3. Résultats attendus

- Les activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du Protocole APA au niveau national sont connues;
- Le processus de révision des SPANB est effectué;
- L'état de la préparation des 5èmes rapports nationaux est communiqué ;
- Les comptes rendus des réunions sous-régionales et internationales sont connus ;

- L'évaluation à mi-parcours de la feuille de route 2013 du GTBAC est établie ;
- Les positions communes des points inscrits à l'ordre du jour de la dix-septième réunion de l'Organe Subsidaire chargé de fournir des avis Scientifiques, Techniques et Technologiques (OSASTT-17) sont définies .

4. Lieu et durée de l'atelier

La dix-septième réunion du GTBAC se tiendra à N'Djamena, Tchad, du 2 au 5 juillet 2013.

5. Méthodologie

La réunion se déroulera en séance plénière et en sous-groupe de travail. La séance plénière servira à l'adoption de l'ensemble des résolutions de la réunion et les travaux en sous-groupe seront consacrés à l'examen des thématiques qui aboutira à la formulation des propositions de résolutions de la réunion.

6. Participants

Tous les membres du GTBAC, Personnes Ressources et Partenaires au développement.

7. Gestion de la réunion

Placée sous la présidence de Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ou de son représentant, la gestion de la dix-septième réunion du GTBAC sera assurée par une équipe composée de :

a) Une modération

- ✓ Chouaïbou NCHOUTPOUEN, Secrétariat Exécutif COMIFAC
- ✓ Prudence GALEGA, PF CDB du Cameroun et Pilote du GTBAC

b) Deux Rapporteurs

Aline NJEBARIKANUYE Madzou Mikili

c) Un secrétariat

Nadège TAKOUGANG

8. Documents de travail

- Communiqué final du GTBAC 16
- TDR du GTBAC 17
- Ordre du jour et agenda provisoires du GTBAC 17
- Feuille de route du GTBAC pour 2013
- Documents relatifs aux réunions sous-régionales et régionales
- Ordre de la dix-septième réunion de l'Organe Subsidaire chargé de fournir des avis Scientifiques, Techniques et Technologiques (OSASTT-17).